

La nuit du 4 août 1789 :

L'Assemblée nationale composée du tiers-état s'apprête à abolir les privilèges, un signe que la monarchie absolue n'est plus puissante. Quelles sont les causes et les conséquences de la nuit du 4 août 1789 ? Et comment les députés ont-ils voté l'abolition des privilèges ?



Denis Diderot disait que le tiers-état n'était que le prisonnier du clergé et de la noblesse dans la société et qu'eux-mêmes n'étaient rien sans eux ! La monarchie absolue prend fin une réforme s'impose !

La nuit du 4 août est un évènement historique pour la France.

En 1789 il y a eu un mécontentement du tiers-état car il supportait seul le poids de la société avec des inégalités fortes comme des impôts abusés et des prix excessifs comparés à la noblesse et au clergé qui eux avaient tous les biens et le tiers-état toutes les obligations. Ce mécontentement a entraîné la Grande Peur (les paysans ont brûlé 150 châteaux du 20 juillet au 6 août 1789 pour détruire les actes qui justifiaient les privilèges) et la nuit du 4 août. Pendant la nuit du 4 août, les personnes présentes ont voté tous ensemble l'abolition des privilèges. La noblesse et le clergé savaient que la situation commençait à dégénérer. Ils en ont pris conscience et ne pouvaient qu'accepter cette décision. « Sacrifice de leur privilèges pécuniaires ».

Les idées des Lumières ont eu un rôle important sur la France car peu après la nuit du 4 août fut créée la DDHC. Ils se sont inspirés des idées des Lumières pour rédiger la DDHC pour l'égalité des hommes devenus des citoyens.

La nuit du 4 août a eu un impact sur le futur de la France puisque aujourd'hui, au 21^{ème} siècle, ce principe est toujours appliqué dans la constitution de 1958 qui dit : « elle assure (la Constitution) l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction »

Vincent

Bafodé